



Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : Mardi 15 septembre 2021 à 19h00

Endroit : Réunion virtuelle

Compte rendu de réunion

Présents : Jeanine Bernier, Lucie Leduc, Linda Horne, Alain Déry, Serge Brunelle, Réjean Beauchemin, Caroline Brodeur, Etienne Charuest, Nathalie Bernier, Linda Couderc

Absent : Catherine Boucher

1. Dossiers en cours

1.1. Lac Sperling

L'offre de service de la part de RAPPEL en lien avec le lac Sperling est acceptée.

La ville a accordé une subvention de 2 000 \$ (du fond vert 2021).

Pour la balance de 2 935 \$, Etienne a soumis une demande de subvention à la MRC de Memphrémagog. Il n'y a pas beaucoup de demandes donc c'est encourageant.

Il a aussi été discuté et confirmé que dans l'éventualité où la demande à la MRC serait refusée accordée partiellement, que l'APLN assumerait la balance.

Réjean va soumettre à RAPPEL l'historique des données d'analyse du lac de 2005 à aujourd'hui.

1.2. Barrage du lac Nick

Il est mentionné que le sous comité pour ce projet est formé des personnes suivantes : Nathalie, Philippe et Réjean.

Il est aussi mentionné que Serge a préparé un document qui sera présenté au CCE.

Nathalie mentionne que le CCE va faire une visite de l'exutoire au mois d'octobre et que Serge y fera une présentation (ainsi qu'à RAPPEL)

Concernant le plan 2022 à ce sujet, il est mentionné qu'une demande de subvention a été faite à la ville pour couvrir le plus possible les frais reliés à la note technique demandée à RAPPEL. La réponse sera connue en décembre.

Il a été confirmé que la demande sera faite à RAPPEL dès cet automne, et ce avant d'avoir reçu la réponse de la ville pour la subvention et que l'APLN couvrirait la totalité des frais advenant une réponse défavorable de la ville étant donné l'importance des résultats de la note technique.

1.3. Lavage des embarcations

Il a été demandé si la station de lavage de la plage a été beaucoup utilisée. Des citoyens ont demandé que ce service soit disponible en tout temps, même en l'absence du préposé. Caroline va s'informer et nous revenir.

2. Résultats pour 2021

2.1. Analyses d'eau de surface

Un tableau résumant tous les résultats d'analyse pour 2012 est présenté. Une section « Commentaire » accompagne ce tableau. Les résultats surlignés en jaune sont hors normes et sont observés après des fortes pluies. Les observations faites 30 minutes après une forte pluie sont un gros débit d'écoulement et une grande quantité de polluants.

2.1.1. Plage

Les résultats sont tous excellents

2.1.2. Tributaires

- Le tributaire N1 qui est alimenté en partie par de l'eau souterraine, démontre des niveaux élevés de phosphates, avec une pointe en juillet. Il y a présence d'algues filamenteuses depuis 2 ans dans ce tributaire. Une inspection des fosses septiques serait à faire par la ville à la lumière de ces résultats d'analyse. Une demande sera faite à la ville par Réjean.
- Les tributaires N3 et N4 ne sont pas problématiques
- Le tributaire N6 est le plus préoccupant. Les écoulements après une forte pluie sont boueux et les analyses démontrent un très haut taux de phosphore et de matières en suspension. Les sources d'érosion devront être identifiées et corrigées. Une demande sera faite à la ville par Réjean.
- Le tributaire N8 : il y eu une étude de RAPPEL de faite l'an dernier. Pas de résultats problématiques selon les analyses cette année mais il n'y a pas de données après orage, faute d'échantillon. Des bénévoles pour le prélèvement d'échantillons du côté de l'APBLN seront mis à contribution l'été prochain.
- Le tributaire du lac Sperling (S2) après un orage est très chargé en phosphore et en matières en suspension. L'étude de RAPPEL qui sera effectuée cet automne apportera des précisions sur ce tributaire.

2.1.3. Tributaires durant pluie – évolution de 2017 à 2021

Un document présentant tous les résultats d'analyse des tributaires durant une forte pluie sera préparé par Réjean cet automne et sera transmis à la ville pour supporter nos demandes d'actions aux tributaires N6 et S2

2.1.4. Lac Nick et lac Deer

Pour le lac Deer, rien à signaler. L'eau est conforme à la baignade.

Pour le lac Nick les données sont aussi bonnes. Le phosphore se situe à des niveaux normaux.

Il a été suggéré par Caroline d'indiquer sur la page Facebook de l'APLN les résultats de test de conformité à la baignade.

À la sortie du lac Nick, il n'y a pas de trace de coliformes selon l'analyse du 15 juin. Jeanine suggère de faire une autre analyse de coliformes à la sortie du lac cet automne, ce qui a été approuvé.

Il a été approuvé que les dépassements de couts reliés aux frais d'analyses seront couverts par l'APLN pour les tests qui restent à faire cette année.

2.2. Mesures de transparence

Les mesures de transparence au lac Nick sont semblables aux années précédentes. Les mesures se poursuivront jusqu'à l'action de grâce.

2.3. Mesures du niveau d'eau

Serge nous présente son document sur les niveaux du lac et les différentes façons de mesurer le niveau d'étiage et le niveau maximum avec les marques sur les grosses roches.

Il nous informe que la règle de mesure a été fournie par FAPEL en 1985.

Serge nous mentionne que le haut niveau d'eau mesuré en 2017 en raison du barrage de castor a créé des écoulements additionnels par érosion et par conséquent un 2^e exutoire s'est créé.

Depuis, l'écoulement du lac en est accéléré au printemps.

Il est mentionné qu'un film a été fait sur l'écoulement de l'exutoire en 2019 et montre bien l'importance du 2^e exutoire.

Caroline suggère de ne pas mentionner le terme « barrage » lors des présentations et discussions avec la ville (CCE) afin de favoriser une meilleure réceptivité.

2.4. Travaux sur le terrain (phragmites) – aide demandée étang Larochelle

Une corvée de bénévolat sera organisée le dimanche 26 septembre à 10h, si la température le permet, pour aller couper les phragmites de l'étang Larochelle. Une telle corvée avait été faite par le comité environnement il y a quelques années. Bottes de caoutchouc (pantalons de pêcheur pour ceux qui en ont à leur disposition pour endroits plus profonds), des gants et un sécateur sont requis pour cette corvée. Étienne propose d'annoncer cette activité de bénévolat sur la page Facebook de l'APLN quelques jours avant le 26 septembre. Il s'en chargera.

3. Plan d'action 2022

Le plan d'action 2022 a été revu par le comité. Une version finale sera produite et sera transmise aux deux CA pour approbation puis transmise à la ville par le président de l'APLN.

Pour les échantillons d'eau requis pour le tributaire N8, Lucie et Linda H. se sont portées volontaires.

Il est question de faire le tour des lacs situés dans notre bassin versant afin de repérer des plantes envahissantes. En exemple des efforts communs déjà faits dans le passé, Alain mentionne que la Berce du caucase a été éliminée.

En ce qui concerne la responsabilisation des propriétaires de terrain contenant des plantes envahissantes, Alain propose de suggérer au CCE de faire réglementer cette responsabilité de gestion des plantes envahissantes.

Prévisions Budgétaires 2022

Etienne apporte la suggestion d'ajouter un poste de « provision pour travaux au lac Sperling » pour les travaux qui seraient suggérés au rapport de RAPPEL. Après discussions, un montant de 6 000 \$ est suggéré. De ce montant, 3 000\$ en demande de subvention et la balance payé par l'APLN.

Linda H. apporte l'idée de la création éventuelle d'un fond environnement financé par des contributions/levées de fonds des propriétaires/utilisateurs du lac Nick. Cette idée a été très bien reçue. Il a été mentionné toutefois que ce genre d'initiative ne doit pas se substituer aux

responsabilités de contributions de la municipalité. Il a été suggéré d'ajouter cette idée à la planification 2023.

4. Varia

4.1. Documents à ajouter au site de APLN

Caroline confirme qu'elle va se charger d'ajouter les documents manquants sur le site de l'APLN

4.2. Suites au rapport de RAPPEL sur le tributaire N8

Le président de l'APBLN, M. Derome présentera une demande de subvention à la ville pour faire les travaux correcteurs suggérés au rapport de RAPPEL

4.3. Organisme « Faisons notre part »

Etienne nous fait part de la proposition de l'organisme « Faisons notre part » qui fait des corvées bénévoles de nettoyage de lac par une équipe de plongeurs et ce gratuitement. Tous sont d'accord avec cette opportunité. Etienne va nous tenir informé lorsqu'il aura d'avantage d'informations. Il a été demandé quels étaient les endroits potentiellement « riches » en déchets. Jeanine a mentionné le secteur du tributaire N1 et le secteur de l'île près de la plage Kaiser

4.4. Varia

Caroline propose d'envoyer un court sondage aux membres du comité environnement en lien au fonctionnement de celui-ci suite au récent changement de statut. Tous sont d'accord avec cette initiative.